

l'avons, il est unique : c'est la cautérisation. Alors, la plaie ne demande qu'à s'éteindre et à se cicatriser ; il n'y a plus de chancre. On en a la preuve par l'inoculation du pus de cette plaie ainsi modifiée : elle est sans résultat ; or, vous savez qu'on peut reproduire à l'infini, par inoculation, de nouveaux chancres simples.

Quel caustique faut-il employer pour arriver à ce résultat ?... un caustique fort, énergique, destructeur, un escharotique en un mot, les caustiques faibles, les cathérétiques, par exemple, ne produisent rien, surtout le nitrate d'argent qui est parfaitement insuffisant, quelque profonde que soit la cautérisation ; et la preuve, c'est qu'après son emploi l'inoculation reproduit toujours un chancre.

Parmi les escharotiques, on peut choisir entre la potasse, la pâte de Vienne, la pâte de Canquoin ; les acides nitrique, sulfurique, etc... Pour le professeur Fournier, le meilleur est le carbo-sulfurique ou caustique de Ricord, dont voici la composition : on fait un mélange d'acide sulfurique et de charbon de façon à avoir une pâte de consistance analogue à celle du cirage. Pour s'en servir, on en prend gros comme une lentille sur une spatule ou une allumette ; on la met sur la plaie, et on la laisse ; elle se détache après quelques jours et on ne trouve au-dessous qu'une petite plaie où la cicatrisation déjà faite.

Le résultat est merveilleux ; si la cautérisation a été bien faite, le chancre est tué sur place (Ricord) ; et de plus, il est anéanti en tant qu'origine possible de complications spécifiques : inflammation, bubon, phagédénisme, et au point de vue de la contagion. La douleur est assez vive, mais elle disparaît presque immédiatement. La cicatrice que laisse la cautérisation est persistante mais limitée : si celle-ci n'était pas profonde, si la surface du chancre n'était pas cautérisée intégralement, si on laissait un petit coin, il resterait une gouttelette de pus qui rallumerait l'incendie, et on n'aurait aucun résultat.

Cette méthode, par excellence est cependant assez rarement appliquée en pratique. Cela tient à ce qu'elle a des contre-indications nombreuses, tandis qu'il n'y a vraiment que deux indications, qui sont les suivantes : 1<sup>o</sup> il faut que le chancre soit naissant et petit : alors l'indication est formelle ; 2<sup>o</sup> S'il y a tendance au phagédénisme : alors il faut cautériser violemment. Mais vous ne cautériser pas dans les cas suivants : 1<sup>o</sup> si le chancre a déjà acquis son développement complet ou presque complet ; il n'y a pas d'intérêt réel à agir, la cicatrisation se fera seule ; 2<sup>o</sup> s'il ne peut être atteint dans toute son étendue, à cause de ses replis, de sa disposition ; 3<sup>o</sup> s'il y a des chancres d'inoculation au voisinage, ou si l'on soupçonne qu'il